

<b>COMPTE-RENDU de la Séance du Conseil Municipal du Vendredi 11 avril 2008</b>
---

Date de la convocation 7 avril 2008

PRESENTS : MM MAURY, MOTY J, ROUSSE, HITIER, GEFFRE, GUENON, BARDY, FREVILLE, LINTHOUT  
MMES BOURRINET, DUCLOUT, SAINT LOUPT, LABUSSIÈRE, DUVAL, EVEILLE, GAILLOT

EXCUSES : M LINTHOUT, MME GAILLOT

POUVOIRS : M MOTY B à M MOTY J

### **BUDGETS PRIMITIFS 2008 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

#### **• COMMUNE**

Fonctionnement : 1 579 783 €

Investissement : 824 928 € (emprunt de 245 699 € pour équilibrer la section investissement)

Vote : 14 pour et 2 abstentions

#### **• ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement : 212 265 €

Investissement : 547 300 €

2 dossiers en cours : Réhabilitation rue et Berges de la Tude et Réhabilitation de la station d'épuration

Vote : le budget est accepté à l'unanimité

### **TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

- Décision de voter les taux de contributions directes pour 2008 sans augmentation et comme suit :

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	
Taxe d'habitation :	7,00%	<b>7,00%</b>	
Taxe foncier bâti :	19,83%	<b>19,83%</b>	
Taxe foncier non bâti :	31,61%	<b>31,61%</b>	
Vote : 16 pour			

### **PERSONNEL**

- Délibération pour payer des heures supplémentaires au personnel administratif en raison de la préparation des différents budgets et de la mise en place des différentes commissions suite aux élections municipales.

### **REVISION DES LOCATIONS**

- Décision d'augmenter le loyer du logement situé 10 rue de Périgueux à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008 en fonction des variations de l'indice de référence des loyers.

### **LOCATION SALLE OMNISPORTS**

- Décision de mettre à la disposition de la Ligue Poitou-Charentes de Badminton la salle omnisports du 4 au 9 août 2008 suite à leur demande moyennant une location de 100 € pour la période.

### **PARTICIPATION ECOLE SACRE CŒUR**

- Refus de participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole du Sacré Cœur de La Roche Chalais et demande qu'au minima la réglementation et le mode opératoire des écoles publiques s'appliquent aux écoles privées.

### **SUBVENTIONS**

- Décision d'accorder au collège de Chalais une subvention exceptionnelle à hauteur de 20 € par famille pour 7 enfants soit 140 € pour l'échange avec un collège Espagnol pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.

**DPU** : pas d'exercice

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Complexe Jacques TATI : travaux repris pour le préau et projet revu avec la mise en place prochaine de faux plafonds.

Le Maire,  
JC MAURY